

naissent pas tous également. L'aîné pourra donner des renseignements sur sa personne, sur son caractère et sur les motifs qu'il a de l'aimer. Quant aux tout petits enfants, ils ne connaissent ni son caractère, ni son nom. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'il est leur Père, qu'il les aime, et c'est la raison aussi pour laquelle ils l'aiment en retour et se confient à lui de tout leur cœur."

Ainsi par la force de sa foi et la solidité de ses convictions sans cesse renouvelées, le Tertiaire doit être, à l'exemple des premiers fidèles, un homme de réflexion. Mais, cette réflexion, il ne doit pas seulement la porter sur le dogme, dans la mesure de ses facultés intellectuelles, il doit encore, il doit surtout la porter sur la morale, et pour parler plus clair, sur sa conscience individuelle où se résument, en même temps qu'elles y trouvent leur écho fidèle, toutes les prescriptions de la loi divine.

S. François prescrit chaque jour à ses enfants l'examen de conscience. Il veut que chaque jour ils se mettent en présence de Dieu et d'eux-mêmes, qu'ils s'arrachent un instant aux occupations de la vie et au tourbillon du monde pour se demander où ils en sont de cette grave affaire qui doit les primer toutes : *Le salut*. Qui réfléchit de nos jours pour le compte de son âme ? Qui compte en pratique son âme pour quelque chose, elle pourtant qui domine toutes choses et n'est dominée que par Dieu ? On n'imagine que ce qui est sensible, on ne conçoit de réel que ce qui tombe sous les sens.

Revenons à l'examen de conscience, faisons-le chaque soir, sous le regard du crucifix, avant de clore notre journée et de prendre un repos nécessaire. Ne nous contentons pas de formuler des prières vocales qui souvent ne donnent rien à Dieu de nous mêmes. Introduisons-nous par la réflexion dans le monde de la foi, sachons nous organiser en vue de Dieu et de l'éternité, ne plaignons pas les quelques instants qu'il faut donner chaque jour à cette grave affaire. L'examen de conscience nous ramènera aux pieds de celui qui "scrute les cœurs et les reins," qui "juge les justes," qui jugera les vivants et les morts. L'examen de conscience nous fait rentrer en nous-mêmes pour nous dévoiler nos péchés, nos faiblesses, nos tendances ; du moins il excite en nous la contrition ; en nous prémunissant contre les surprises de la mort subite, il nous tient sans cesse en haleine et nous dispose à tous les sacrifices ; il nous rappelle ainsi pratiquement les vérités dernières dont l'Esprit-Saint a dit : " Dans toutes vos